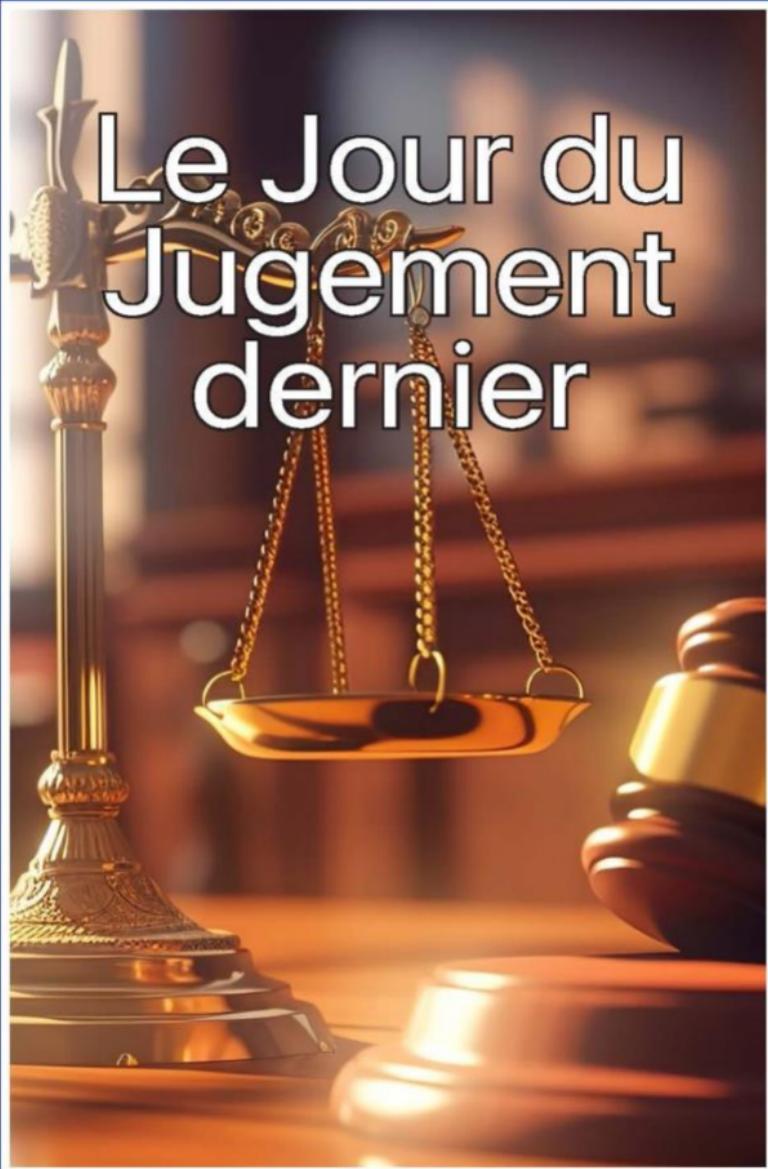


Le Jour du Jugement dernier



Le Jour du Jugement dernier

« Que les cieux se réjouissent, [...] que la terre soit dans l'allégresse, [...] que la campagne et tout ce qu'elle contient se réjouissent, [...] que tous les arbres de la forêt se réjouissent devant l'Éternel, car il vient [...] pour juger le monde avec justice, et les peuples avec sa vérité. »

Psaume 96:11-13

L'enseignement de la Bible concernant un futur jour de jugement pour toute l'humanité est à la fois rassurant et source d'espoir. Il est conforme à l'invitation contenue dans notre texte, qui invite tout le monde à se réjouir que le Seigneur vienne « juger le monde avec justice, et les peuples avec sa vérité ». L'apôtre Paul a affirmé la venue de ce jour lorsqu'il s'est exprimé à l'Aréopage. Il a dit au peuple que Dieu a fixé un jour où « il jugera le monde avec justice » par Jésus-Christ, et qu'il a « donné à tous les hommes une assurance, en le ressuscitant des morts ». Actes 17:31

Le jour du jugement futur que le Seigneur a prévu dans son plan de salut est plus qu'un moment où les justes recevront des récompenses et les méchants des punitions. Ce sera aussi une période

de probation, pendant laquelle les gens auront la possibilité, sur la base d'une connaissance complète des enjeux, de choisir entre l'obéissance au Seigneur et la désobéissance, entre la justice et l'injustice.

Cela signifie que le jour du jugement n'est pas un jour ordinaire de vingt-quatre heures, mais, comme l'enseigne la Bible, une époque entière, longue de mille ans. Il s'agit en fait des mêmes mille ans pendant lesquels le Christ régnera sur la terre, car il sera à la fois juge et roi. Les fidèles disciples de Jésus pendant cette époque seront ses rois associés pendant ces mille ans, et ils partageront également avec lui la tâche de juger le monde. l'Apocalypse 20:4 ; 1 Corinthiens 6:2

Ces enseignements magnifiques et harmonieux de la Bible sont occultés par la conception erronée selon laquelle le destin éternel de chaque individu est irrévocablement décidé par Dieu au moment de la mort. Il n'y a aucun fondement scripturaire à cette idée (sauf en ce qui concerne ceux qui acceptent le Christ et consacrent leur vie à la consécration divine, dans l'âge de l'Evangile).

Au contraire, Jésus a déclaré que ceux qui n'acceptent pas ses enseignements ne sont pas

jugés maintenant, mais plus tard. « Si quelqu'un entend mes paroles et ne croit pas, je ne le juge pas ; [...] la parole que j'ai prononcée, c'est elle qui le jugera au dernier jour. » (Jean 12:47, 48). Comme cela s'harmonise magnifiquement avec la promesse de notre texte selon laquelle, lors de ce jour de jugement heureux dans l'avenir, les gens seront jugés par la « vérité », car les paroles de Jésus sont certainement la vérité.

Le jour du jugement présent

La déclaration de Jésus selon laquelle ceux qui ne croient pas maintenant à ses paroles ne sont pas jugés implique que ceux qui croient et deviennent ses disciples sont jugés à l'heure actuelle. C'est effectivement vrai. Mais pour en apprécier toutes les implications, il faut comprendre que le mot « jugement », tel qu'il est utilisé dans les Écritures dans ce contexte, ne désigne pas seulement le prononcé d'une sentence, mais inclut également l'idée d'un procès qui conduit à une sentence.

Ainsi, la Bible dit que le chrétien est actuellement en procès. Pierre parle de « l'épreuve de votre foi » et dit qu'elle est « bien plus précieuse que l'or périssable ». (1 Pierre 1:7). Il a également écrit : « Ne trouvez pas étrange l'épreuve ardente qui vous

est imposée, comme s'il vous arrivait quelque chose d'étrange. » (1 Pierre 4:12). Il est clair que l'épreuve du chrétien est sévère. Mais la récompense est à la mesure de l'épreuve. « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. » l'Apocalypse 2:10

Après avoir mentionné « l'épreuve ardente » ou le jugement des chrétiens, Pierre explique plus en détail : « Le temps est venu où le jugement doit commencer par la maison de Dieu ; et s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'évangile de Dieu ? Et si le juste est à peine sauvé, où apparaîtront l'impie et le pécheur ? » (1 Pierre 4:17,18). Ce texte établit clairement que l'époque actuelle est un temps de jugement pour les croyants, « la maison de Dieu ».

Ce n'est que le début de l'œuvre de jugement du Seigneur. Pierre demande : « Où apparaîtront [pour être jugés] les impies et les pécheurs ? » Dans ce texte, l'apôtre ne répond pas à sa propre question, et certains en concluent qu'il n'y aura pas de jugement futur pour les incroyants, et qu'ils apparaîtront dans un lieu de tourments éternels.

Cependant, Jésus a répondu différemment. Comme cité ci-dessus, il a dit que ceux qui

entendent et ne croient pas sont épargnés pour le moment, et seront jugés par sa « parole » au « dernier jour ». (Jean 12:47,48). Dans cette merveilleuse assurance, le maître affirme clairement que le jugement des incroyants n'a pas lieu dans cette vie, qu'aucune décision n'est prise pour l'instant quant à leur destin éternel et qu'il n'y en aura pas avant « le dernier jour ».

L'expression « dernier jour » ne fait pas référence au dernier jour de la vie présente d'un individu. La même expression a été utilisée par Marthe lorsqu'elle a dit, à propos de son frère Lazare : « Je sais qu'il ressuscitera lors de la resurrection au dernier jour. » (Jean 11:24). Notez que le « dernier jour » correspond au moment de la resurrection. C'est le jour millénaire du règne de Christ et du jugement, le dernier grand jour, ou période, du plan divin pour la rédemption et le rétablissement des humains du péché et de la mort.

Il ressort clairement des textes déjà cités que seuls les disciples consacrés du Maître sont désormais jugés pour la vie. Il n'y a pas de deuxième période d'épreuve pour ceux-ci, et si nous ne tenons pas compte du fait que les Écritures qui établissent ce fait ne s'appliquent qu'aux chrétiens, nous pourrions facilement supposer qu'il n'y a pas de période

probatoire pour quiconque en dehors de la vie présente.

Cependant, personne ne peut être jugé pour la vie tant qu'il est encore sous le coup de la condamnation. Et c'est la situation de tous ceux qui n'ont pas accepté le Christ comme leur Sauveur et qui ne se sont pas consacrés à faire la volonté de Dieu. Les croyants, en revanche, sur la base de leur foi, sont échappés de la condamnation qui est tombée sur l'homme par le père Adam. Dans leur nouvelle position devant le Seigneur, ils ont la « justification de la vie », dans laquelle il n'y a « aucune condamnation ». Romains 5:18 ; 8:1

La signification de cela par rapport au jour du jugement dernier est révélée par Jésus lorsqu'il dit : « Celui qui écoute ma parole et croit en celui qui m'a envoyé a [par la foi] la vie éternelle et ne viendra pas en jugement [grec, « *krisis* », signifiant jugement] ; mais il est passé de la mort à la vie. » (Jean 5:24). Cela nous dit clairement que les croyants, par la foi, passent maintenant de la mort à la vie et ne seront pas jugés dans l'avenir ; leur jugement ou leur jour de jugement est maintenant.

C'est une grande vérité dont il faut tenir compte si nous voulons comprendre le but du jour du

jugement futur du monde et ses résultats. Par exemple, cela exclut l'idée qu'il s'agit d'un moment où les pécheurs seront séparés des saints, cette séparation étant basée sur des décisions prises précédemment, au moment de la mort de chacun ; car Jésus souligne que les « les saints », ses véritables disciples, n'apparaîtront pas du tout dans ce jugement futur.

Dans la resurrection

Comme déjà cité, Jésus a dit que ceux qui croient passent de la mort à la vie. Cela repose bien sûr sur la foi. Du point de vue de Dieu, ceux-ci ne sont plus sous le coup de la condamnation. C'est à eux que Jésus fait référence dans Jean 5:29, où il dit que ceux qui ont fait le bien « ressusciteront [...] pour la resurrection de la vie ». Leur jugement est passé, et lors de la resurrection, ils sont récompensés par « la gloire, l'honneur et l'immortalité » qu'ils ont recherchés avec diligence « par la persévérance dans les bonnes œuvres ». Romains 2:7

Ceux qui ont fait le mal

Jésus nous assure que la resurrection n'est pas réservée à ceux qui « ont fait le bien », car il dit que tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront

sa voix et en sortiront (Jean 5:28). Cependant, comme le déclare le verset suivant, seuls ceux qui ont fait le bien ressusciteront pour « la vie », tandis que ceux qui ont « fait le mal » ressusciteront « pour le jugement ». Le mot grec utilisé par Jésus est « *krisis* », et la version courante le traduit à tort par « *damnation* ».

Le mot « *krisis* » en grec désigne une période d'épreuve cruciale, ou une expérience. Cette épreuve cruciale pour les chrétiens se déroule dans la vie présente, et s'ils la réussissent avec succès, ils ressuscitent pour la résurrection. Mais tous les autres ressuscitent « pour un jugement », c'est-à-dire pour leur jugement ou leur jour de jugement. Pour eux, la grande crise qui décidera de leur destin éternel aura lieu après leur réveil du sommeil de la mort.

Le futur âge de probation de mille ans pour le monde sera en quelque sorte le deuxième jugement pour la race humaine, le premier ayant eu lieu dans le jardin d'Éden. Ce fut le jour du jugement de nos premiers parents, et le résultat fut partagé par toute l'humanité. Lors de ce procès, ou de cette crise, Adam a désobéi à la loi divine et a été condamné à mort. Par hérédité, ses enfants ont partagé sa peine. Comme l'apôtre Paul l'a écrit : « Par l'offense

d'un seul, le jugement est venu sur tous les hommes pour la condamnation. » Romains 5:18

Dieu a éclairé Adam sur sa volonté, sa loi. « Tu ne dois pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal », a dit le Seigneur (Genèse 2:17). C'était une loi simple. Elle n'avait rien de complexe ni de difficile à comprendre. La condamnation d'Adam était le résultat de sa décision de suivre une voie contraire à la vérité qui lui avait été révélée. Non seulement sa désobéissance a entraîné la mort, mais elle a également entraîné une perte de compréhension. L'obscurité concernant Dieu et l' de sa volonté était une conséquence inévitable de sa « chute », et la descendance d'Adam a également reçu de lui cet héritage d'« obscurité ». Ésaïe décrit cette condition générale du monde en disant : « Les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité profonde couvrira les peuples. » Ésaïe 60:2

Cependant, Dieu n'a pas cessé d'aimer sa création humaine. En effet, il « a tant aimé le monde » qu'il a envoyé son Fils bien-aimé pour racheter Adam et sa race de la mort. Il a également pris des dispositions par le Christ pour l'illumination du monde. Ainsi, après avoir décrit les « ténèbres épaisses » des peuples, Ésaïe ajoute : « Mais le

Seigneur se lèvera sur toi, et sa gloire sera vue sur toi. Les nations marcheront à ta lumière, et les rois à la clarté de ton lever. » versets 2,3

Dans cette optique, Jésus a déclaré : « Je suis la lumière du monde » (Jean 8:12). Nous apprenons également qu'il est la véritable lumière qui « éclaire tout homme qui vient dans le monde » (Jean 1:9). Tous les hommes n'ont pas encore été éclairés par l'évangile qui brille dans le visage de Jésus-Christ. En ce qui concerne la grande majorité de l'humanité, ce que dit Jean reste vrai : « La lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. » Jean 1:5

Il est certain que ceux qui ne comprennent pas la lumière ne peuvent l'accepter et s'en réjouir. C'est pourquoi Jésus a dit : « Si quelqu'un entend mes paroles et ne croit pas, je ne le juge pas. » (Jean 12:47). Jésus a dit à ses disciples : « Heureux vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles entendent. » (Matthieu 13:16). Lorsque Jésus expliqua qu'il ne jugeait pas ceux qui entendaient ses paroles sans y croire, il donna comme raison une prophétie qu'il cita et appliqua à lui-même et à son œuvre : « Il a aveuglé leurs yeux et endurci leur cœur, afin qu'ils ne voient point de leurs yeux, qu'ils ne comprennent point de leur

cœur, qu'ils ne se convertissent point, et que je ne les guérisse point. » Jean 12:40

Jésus a dit : « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour sauver le monde par lui. » (Jean 3:17). La foi en Christ, la vraie Lumière, est la seule condition pour que quiconque puisse être libéré de cette condamnation. Mais, comme même aujourd'hui, les gens dans leur ensemble ne comprennent pas la Lumière, la nécessité d'un jour futur d'illumination et de jugement est évidente.

Les morts pour entendre

Nous avons déjà cité les paroles du maître qui nous assurent que ceux qui entendent et croient ses paroles reçoivent la vie - par la foi maintenant, et effectivement lors de la résurrection - et qu'ils ne seront pas jugés avec le monde à l'avenir (Jean 5:24). Mais les versets 28 et 29 élargissent considérablement l'espoir. Jésus y affirme que « tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix et en sortiront ». Ceux qui ont cru et se sont montrés fidèles avant leur mort entreront alors immédiatement dans la vie éternelle. À tous les autres, une pleine opportunité de croire leur sera donnée, et ceux qui croiront vivront.

Le fait qu'il y ait une occasion après la mort d'entendre la vérité et de croire sera une idée nouvelle pour certains. Mais c'est une idée biblique. Nulle part la Bible ne dit que la possibilité de recevoir la vie par le Christ est limitée au présent. Tous les chrétiens croient que Dieu est miséricordieux et patient envers les pécheurs. Mais pour une raison quelconque, on a adopté l'idée erronée que la miséricorde divine ne s'étend que jusqu'à la mort d'une personne et que Dieu ne peut pas être miséricordieux envers un individu au-delà du moment où il rend son dernier souffle.

Il n'y a aucun fondement biblique à cette conception restrictive. Du point de vue divin, le monde entier qui ne croit pas est mort dans le péché, et pendant quatre mille ans avant la première venue de Jésus, Dieu a laissé le monde condamné par l'être s'endormir dans la mort sans rien faire pour l'éclairer et le sauver. En envoyant Jésus comme Racheté et Sauveur, Dieu a prouvé qu'il aimait ses créatures humaines. Mais pour recevoir la vie par lui, elles doivent croire ; or, les millions de personnes qui sont mortes avant la venue du Christ n'ont certainement pas eu l'occasion de croire en lui.

Depuis lors, des millions de personnes sont mortes sans avoir eu l'occasion de croire, car elles n'ont

jamais entendu parler du seul nom donné sous le ciel, ou parmi les hommes, par lequel elles doivent être sauvées (Actes 4:12). De plus, selon le témoignage même de Jésus, beaucoup de ceux qui entendent ses enseignements ne comprennent pas les enjeux. Au nom de ces personnes, remercions Dieu de nous donner l'assurance que Jésus ne les a pas jugées et qu'elles seront jugées plus tard par sa « parole ».

« Par sa vérité »

La déclaration de Jésus selon laquelle ses paroles jugeront définitivement les incroyants est en accord avec le texte qui déclare qu'en ce temps heureux, le Seigneur jugera les peuples « par sa vérité » (Psaumes 96:13). C'est une belle pensée. Cela signifie que toute l'humanité sera éclairée par la vérité concernant Dieu, et que, sur la base de cette illumination, elle aura la possibilité d'obéir et de vivre.

Ce fait glorieux, si clairement enseigné dans les Écritures, met en lumière de nombreux textes et promesses de la Bible qui, autrement, seraient contradictoires. Par exemple, Jean 1:9, qui dit que Jésus est « la véritable lumière qui éclaire tout homme qui vient dans le monde ». Cela n'était

certainement pas vrai pour ceux qui sont morts avant la venue du Christ ! Cela n'a pas non plus été vrai pour des millions de personnes depuis lors. Mais ce texte a un sens réel en raison de l'assurance bénie qu'il y aura un jour futur d'illumination.

Dans une merveilleuse prophétie concernant ce jour, la période millénaire du règne de Christ, la promesse est faite que « la terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme les eaux couvrent la mer ». Ésaïe 11:9

Sophonie, dans une prophétie révélatrice qui s'accomplit actuellement dans la désintégration d'un ordre social décrit par l'apôtre Paul comme « ce monde mauvais », nous dit qu'après cette période de détresse, le Seigneur « rendra au peuple une langue pure [un message], afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur et le servent d'un commun accord ». Galates 1:4 ; Sophonie 3:8,9

Le prophète Jérémie nous parle d'un temps futur où le Seigneur fera « une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda », expliquant qu'alors la loi divine sera écrite dans le cœur des hommes. La connaissance du Seigneur sera alors si universelle que tous le connaîtront, «

du plus petit au plus grand d'entre eux ». Jérémie 31:31-34

L'apôtre Paul dit : « Dieu [...] veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu, et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous, ce dont il a rendu témoignage en son temps. » 1 Timothée 2:3-6

À première vue, la séquence donnée ici semble contraire à d'autres passages bibliques qui insistent sur le fait qu'il faut d'abord connaître la vérité, puis, sur la base de cette connaissance, croire et être sauvé ; car ici, l'apôtre parle d'abord d'être « sauvé », puis de recevoir la connaissance de la vérité.

Cependant, dans ce cas, Paul n'utilise pas le mot « sauvé » pour décrire le salut éternel qui résulte de la croyance et de l'obéissance à l'évangile. Il nous dit plutôt que c'est la volonté de Dieu que tous ceux qui sont morts dans l'ignorance du seul nom donné par lequel nous devons être sauvés, soient réveillés de la mort d' e pour avoir l'occasion de parvenir à la connaissance de la Vérité. En d'autres termes, Paul utilise le mot « sauvé » pour décrire ce que Jésus a

promis lorsqu'il a dit que tous ceux qui sont dans leurs tombes entendront sa voix et sortiront.

La grande vérité que tous doivent apprendre et accepter pour obtenir la vie éternelle est que Jésus, par la grâce de Dieu, a goûté la mort « pour tous » (Hébreux 2:9). Paul parle de cela comme d'une « la rançon pour tous », et c'est cette grande vérité qui doit « être attestée [rendue publique] en temps voulu ». L'expression « en temps voulu » est très significative. Elle indique que le plan d'amour de Dieu pour la rédemption et le salut de la race humaine progresse selon un plan ordonné et préétabli, dans lequel il y a un temps voulu pour chaque aspect de ses desseins d'amour. L'époque actuelle, et la vie présente, sont le moment opportun pour certains de comprendre la Vérité et ainsi de croire et d'obéir. Pendant le millénaire, et après que le monde non éclairé se sera réveillé de la mort, sera le moment opportun pour eux d'entendre l'Évangile témoigné d'une manière compréhensible. Ce sera alors le moment opportun pour eux d'obéir et de vivre.

« Et les livres furent ouverts »

l'Apocalypse 20:12-15 est l'un des passages les plus intéressants de la Bible concernant le futur jour

du jugement du monde. Dans cette prophétie symbolique, l'illumination future des hommes est illustrée par l'idée de livres qui s'ouvrent. Cette merveilleuse description du jour du jugement dit :

« Je vis les morts, petits et grands, debout devant Dieu ; et les livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert, qui est le livre de vie ; et les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans les livres, selon leurs œuvres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et l'enfer rendirent les morts qui étaient en eux ; et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort. Et quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. »

Pendant le règne millénaire de Christ, lorsque les morts seront ressuscités, ils « se tiendront devant Dieu » dans le sens où, grâce à l'œuvre rédemptrice du Christ, la condamnation initiale ne sera plus retenue contre eux, et chacun aura la possibilité de croire, d'obéir et de vivre. Mais cette possibilité d'e nécessite une nouvelle manifestation de la grâce divine. Les « livres » doivent être ouverts.

C'est une manière imagée de nous dire qu'il jugera les hommes « selon sa vérité » (Psaumes 96:13).

Les « livres » contiennent la vérité et doivent être ouverts, car tant qu'ils restent fermés, la vérité est cachée et les hommes « ne la comprennent pas ».

Nous sommes bien sûr conscients de l'opinion de certains selon laquelle les livres mentionnés dans ce passage contiennent les archives des vies passées de tous ceux qui sont morts, et que ces livres sont ouverts le jour du jugement pour découvrir qui est digne et qui ne l'est pas. Il convient toutefois de noter que la prophétie mentionne les « œuvres » de ceux qui sont jugés séparément des « livres », car le jugement est dit être basé sur ce qui est écrit dans les livres, « selon leurs œuvres ». Le point important est que le jugement est basé sur le degré de conformité de leurs œuvres avec la vérité contenue dans les livres.

Après tout, le Seigneur n'aurait pas besoin de consulter le registre des œuvres d'un pécheur pour déterminer s'il est digne ou indigne de la vie, car il sait, comme le disent les Écritures, qu'« il n'y a point de juste, pas même un seul » (Romains 3:10). Même les membres-pieds d' -Jésus seraient indignes de la vie s'ils étaient jugés sur leurs propres œuvres imparfaites.

Le Seigneur sait que personne n'est digne de la vie par sa propre justice. Mais l'amour divin a fourni un moyen d'échapper à la condamnation par la foi en Christ, en sa « parole » et en la merveilleuse provision de son sang. Mais il ne peut y avoir de foi authentique sans une connaissance sur laquelle la foi peut se fonder. C'est pourquoi cette connaissance est fournie, les « livres » sont ouverts, pendant le jour du jugement millénaire.

Dieu est son propre interprète, et dans Ésaïe 29:11-18, il parle à nouveau de ces « livres » symboliques et de ce que leur ouverture implique. Dans ce passage, il est question d'un « livre scellé » qui est donné à un savant, puis à un ignorant. Aucun des deux n'est capable de « lire » ou de comprendre le sens de son contenu.

Finalement, le livre est ouvert : « En ce jour-là, les sourds entendront les paroles du livre, et les yeux des aveugles verront hors de l'obscurité et des ténèbres. » Le contexte montre clairement que la période appelée « ce jour-là » correspond au règne de Christ. Et pour ce jour-là, la promesse est faite : « Les humbles augmenteront leur joie dans le Seigneur, et les pauvres parmi les hommes se réjouiront dans le Saint d'Israël. » verset 19

« Selon leurs œuvres »

Dans la prophétie du jour du jugement dernier contenue dans l'Apocalypse 20:12-15, les morts qui « se tiennent devant Dieu » sont ceux que le Seigneur sait avoir été mauvais. Ce sont ceux que Jésus a décrits lorsqu'il a promis que ceux qui « ont fait le mal [ressusciteront] pour la resurrection de jugement ». (Jean 5:29). Les œuvres auxquelles il est fait référence doivent donc être leurs œuvres dans le royaume, après qu'ils auront appris, entendu et répondu au message des livres ouverts.

La prophétie dit qu'un « autre livre » est également ouvert. Il est appelé « le livre de vie ». Les morts qui se tiennent devant Dieu et sont jugés sur la base de leur obéissance à ce qui est écrit dans les livres avaient auparavant leurs noms inscrits, pour ainsi dire, dans un livre de mort, car ils figuraient tous dans le « livre » d'Adam. Paul exprime cette pensée d'une manière légèrement différente, en disant : « Comme tous meurent en Adam », mais il ajoute : « de même tous seront rendus vivants en Christ ». 1 Corinthiens 15:22

Ainsi, le livre de vie de Christ sera alors ouvert pour l'humanité, et lorsque chaque membre de la race condamnée — réveillé de la mort et éclairé —

acceptera et obéira à la vérité, son nom sera inscrit dans ce livre. L'ouverture de ce livre de vie n'a pas pour but de découvrir quels noms y figurent, mais d'y inscrire les noms de ceux qui, « selon leurs œuvres », prouvent leur amour pour la Vérité, par laquelle les hommes seront alors jugés. Psaumes 96:13

Le lac de feu

l'Apocalypse 20:13 dit que la mort et l'enfer rendront alors leurs morts. C'est pourquoi les morts auront l'occasion de se présenter devant Dieu. L'enfer, ou hadès, comme il est écrit dans le texte grec, est l'état de mort, et non un lieu de tourments. Après le retour des morts de l'enfer, la mort et l'enfer seront jetés dans « l'étang de feu », qui est décrit comme « la seconde mort » (verset 14). Il n'est pas appelé « seconde mort » parce que tout ce qui est détruit dans l'étang de feu meurt une seconde fois, mais parce que ce sera la seconde fois que la peine de mort sera infligée.

Dans l'étang de feu, qui est la seconde mort, même la mort elle-même mourra. Cette purification finale de la terre inclura la destruction de tous ceux dont les noms ne sont pas, finalement, inscrits dans le livre de vie. Ceux-ci seront jetés dans l'étang de feu,

la seconde mort, non pas pour être tourmentés, mais pour être détruits.

Ce jour glorieux où le Seigneur jugera les hommes selon sa vérité sera un moment de grâce pour eux. « Quand tes jugements seront sur la terre, les habitants du monde apprendront la justice. » (Ésaïe 26:9). Mais même alors, il y aura des méchants obstinés qui refuseront d'obéir à la vérité. À ce sujet, le verset suivant déclare : « Mais quand la grâce est accordée aux méchants, ils n'apprennent pas la justice ; même dans un pays où règne la droiture, ils continuent à faire le mal et ne tiennent pas compte de la majesté du Seigneur. » Ésaïe 26:10

L'expression « le pays de la droiture » décrit les conditions qui existeront sur la terre pendant le règne de Christ. Pierre fait référence à la même époque en disant : « Nous attendons avec impatience les nouveaux cieux et la nouvelle terre qu'il a promis, un monde rempli de la justice de Dieu. » (2 Pierre 3:13). Pierre qualifie cette nouvelle ère de l'expérience humaine de « jour du jugement et de la perdition [destruction] des hommes impies ». (2 Pierre 3:7). Cela signifiera la perdition pour tous ceux-là, car ils seront « détruits du milieu du peuple ». Actes 3:23

Cependant, comme le montre Pierre, seuls ceux qui refusent d'entendre et d'obéir à la vérité lorsqu'elle leur est présentée seront révélés comme impies et détruits. Sous l'influence éclairante de la Vérité, leur disposition volontaire sera révélée.

Les brebis et les boucs

Une autre leçon sur le jour du jugement à venir est la parabole de Jésus sur les brebis et les boucs (Matthieu 25:31-46). Le moment où la parabole s'applique est identifié par le verset d'ouverture. « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. » Jésus s'assoit sur le « trône de sa gloire » pendant les mille ans de son règne. Dans le texte grec, les « anges » qui apparaissent avec Christ dans la gloire sont des « messagers ». Il s'agit de son Église, de ceux qui croient pendant cette époque et qui, se montrant fidèles jusqu'à la mort, seront glorifiés avec lui en tant que rois et juges associés.

Devant ce « trône de sa gloire », toutes les nations seront rassemblées, dit la parabole, et elles seront séparées comme on sépare les brebis des boucs. Il ne s'agit pas d'une séparation entre l'Église et le monde, car l'Église est avec son Seigneur sur le

trône. La division se fait plutôt entre ceux du monde qui n'ont pas été éclairés auparavant et qui sont morts dans l'incrédulité. Ce sont « les morts, petits et grands », qui « se tiennent devant Dieu » lorsque les « livres » sont ouverts. Certains croiront alors et obéiront ; d'autres non, d'où la division en deux classes. l'Apocalypse 20:12

Toutes les nationalités participeront à cette scène du jugement dernier. Jésus, à une autre occasion, a dit qu'il serait « plus supportable pour [...] Sodome et Gomorrhe » au jour du jugement que pour ceux qui l'ont rejeté et persécuté (Matthieu 10:15). Cela signifie que les habitants de ces villes méchantes d'un passé lointain seront réveillés de la mort et auront l'occasion de se repentir, de croire et de vivre.

Ce sera plus tolérable pour ces villes méchantes que pour les Israélites qui ont rejeté Jésus, car ils n'ont pas péché contre autant de lumière. Mais ce sera tolérable pour tous ! Tous seront réveillés et éclairés, et s'ils obéissent à la lumière, à la vérité, ils seront jugés dignes de vivre éternellement.

Dans la parabole, les « brebis » sont récompensées pour leur esprit d'entraide et de coopération. Jésus a dit à ses disciples : « Je vous donne un

commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés. » (Jean 13:34). Lorsque les livres de la Vérité, les paroles de Jésus par lesquelles les hommes seront alors jugés, seront ouverts, on constatera de manière que l'appréciation et la pratique de l'amour divin, ce grand principe d'altruisme qui conduit à s'intéresser davantage à son prochain qu'à soi-même, seront à la base de toutes les exigences divines pour ceux qui seront jugés dignes de la vie.

Cette qualité se retrouvera dans la classe des brebis. C'est pour cette raison qu'elles entendront les paroles de bienvenue de Jésus : « Venez, vous qui êtes bénis par mon Père, héritez du royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. » (Matthieu 25:34). Il s'agit du royaume de la terre, donné à l'origine à nos premiers parents, qu'ils ont perdu lorsqu'ils ont désobéi à Dieu et ont été chassés d'Éden pour mourir. À la fin du jour du jugement millénaire, ce royaume sera restauré pour tous ceux qui seront alors qualifiés. C'est cette restauration que Pierre décrit comme le « rétablissement ». Actes 3:20-23

Les « boucs » de la parabole sont ceux de l'Apocalypse 20:15 dont les noms ne se trouvent pas dans le livre de vie. Ce sont les méchants

d'Ésaïe 26:10 et ceux d'Actes 3:23 qui, refusant d'écouter le grand Maître de l'époque, « seront détruits du milieu du peuple ».

Selon Jésus, la classe des boucs « s'en ira vers un châtiment éternel », tandis que les brebis recevront la vie éternelle (Matthieu 25:46). Le mot « châtiment » dans ce texte vient d'un mot grec qui signifie « couper ». En d'autres termes, les « boucs » seront coupés de la vie, détruits. Au verset 41, cela est symbolisé par le feu, l'un des agents les plus destructeurs connus de l'homme, « préparé pour le diable et ses anges ».

En effet, grâce à Dieu, même le diable et les anges impies qui sont avec lui seront également détruits dans ce lac de feu symbolique que l'Apocalypse déclare être « la seconde mort ». Entre-temps, chaque enfant d'Adam aura eu toute latitude pour accepter la grâce de Dieu offerte par l'œuvre rédemptrice de Christ. Personne ne perdra la vie ni ne manquera d'obtenir le salut, sauf ceux qui, malgré une pleine illumination, refusent de croire et d'obéir à la vérité.

Cette vision élargie de la grande étendue de la grâce et de l'amour de Dieu devrait inspirer en nous un désir plus grand que jamais de le servir et de lui

plaire, car nous avons une merveilleuse occasion de coopérer au plan divin de salut pour une race perdue. Recevoir le don de la vie par le Christ est une merveilleuse manifestation de la grâce de Dieu. Mais au-delà de cela, par le Christ, nous avons le grand honneur d'être partenaires de Dieu et de son cher Fils dans l'œuvre de réconciliation du monde perdu.

Compte tenu des merveilleuses bénédictions qui attendent encore l'humanité, bénédictions qui seront accordées aux hommes pendant le jugement millénaire, il n'est pas étonnant que le psalmiste ait appelé toute la création à louer le Seigneur parce qu'« il vient pour juger la terre ». Car « il jugera le monde avec justice, et les peuples avec sa vérité ». Psaumes 96:13